

# FACE À L'INONDATION : LES BONS REFLEXES



➔ Par définition, les phénomènes naturels, comme les inondations, sont difficiles à prévoir tant dans leur ampleur que dans leurs conséquences.

De même, il est illusoire de vouloir empêcher ces phénomènes de se produire. En cas d'inondation notamment, les ouvrages de protection collectifs, comme les digues, n'offrent pas une garantie absolue et peuvent donner un faux sentiment de sécurité.

Aussi, face à cette relative impuissance, il convient avant tout de protéger au mieux son patrimoine et de limiter les dommages éventuels.

## ➤ Protection : l'affaire de tous

Si l'État et les communes ont des responsabilités dans ce domaine, chacun doit prendre conscience que, à son niveau, en tant que propriétaire, locataire ou plus simplement citoyen, il peut contribuer à se protéger efficacement.

Pour ce faire, dans le cas d'inondations avec des hauteurs d'eau inférieures à 1 mètre, il existe trois mesures de protection temporaire : **les batardeaux, les sacs de sable et l'« emballage » des murs.**

## ➤ Mesures de protection temporaire (voir schémas au dos)

### FACILITÉ DE MISE EN ŒUVRE ET COMMENTAIRES

#### BATARDEAUX

- Evitent que l'eau ne rentre par les portes et les fenêtres.
- Adaptables pour les portes de garage, de patio...
- Peuvent avoir du mal à résister à une inondation très rapide avec beaucoup de courant.
- Action limitée à 1m de hauteur d'eau.

#### SACS DE SABLE

- Un bon complément d'autres mesures. Par exemple, pour obturer les bouches d'aération, ils servent de filtre, mais ne sont pas parfaitement étanches.

#### EMBALLAGE DES MURS

- Permet de limiter la pénétration des eaux par les murs.

## ➤ Urbanisme : mesures préventives

Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de 2003 recommande notamment, pour toute construction située en zone inondable et lors de travaux de réaménagement de locaux :

- la suppression des entrées d'eau par l'installation préventive de dispositifs d'étanchéité adaptés (système de batardeaux)
- l'installation préventive de pompes d'épuisement pour l'évacuation des eaux dans les niveaux submersibles (sous-sols, caves, garages...)

*Si nous ne pouvons arrêter les inondations,  
nous pouvons agir sur ses effets.*



## ➤ Les batardeaux

Ces dispositifs sont réalisables par soi-même. Vous pouvez vous procurer les matériaux nécessaires dans tous les bons magasins de bricolage.

Le plus simple consiste à installer une cornière en U autour de la porte et à glisser une plaque en métal à l'intérieur de cette dernière. Les cornières sont le plus souvent permanentes, tandis que les plaques à proprement parler sont amovibles.

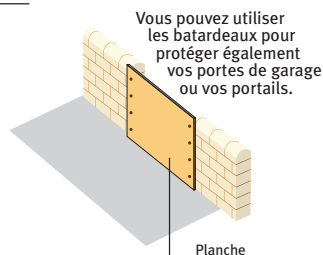
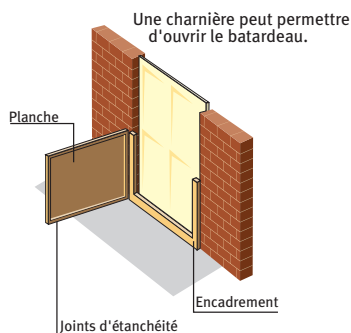
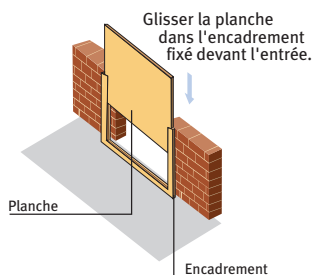
Elles s'installent en quelques minutes, la glissière étant intégrée au mur bien avant le début de l'inondation.

Toute l'efficacité des batardeaux dépend de l'adhésion du dispositif aux murs. Elle est donc fonction de la nature de vos murs et de la qualité de vos joints et de vos fixations.

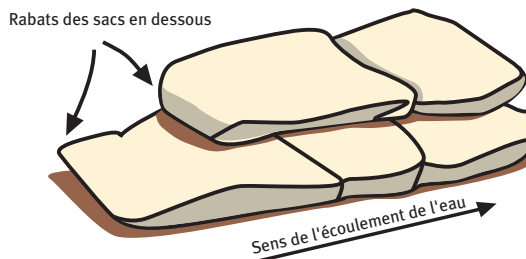
Il convient de rappeler que ces dispositifs ne doivent en aucun cas vous permettre de vous murer chez vous.

C'est pourquoi leur hauteur est limitée. Ils doivent en toute circonstance pouvoir être enjambés par un adulte, afin de rendre possible une évacuation.

### Dispositif de batardeaux



Positionnement des sacs de sable :  
le rabat est placé dans le sens de l'écoulement et sous le sac.  
Les sacs sont positionnés en quinconce



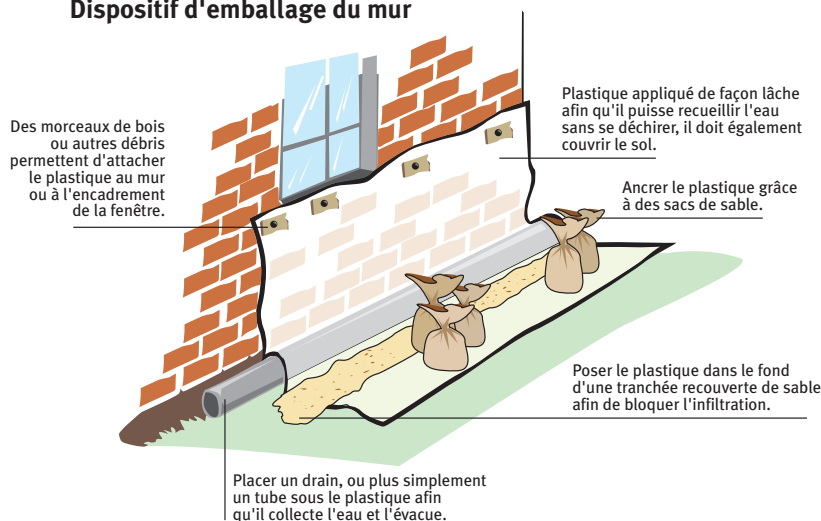
## ➤ Les sacs de sable

Cette mesure consiste à mettre des sacs remplis de sable à plat dans le sens de la longueur par rapport au sens d'écoulement prévisible de l'inondation. La barrière ainsi constituée permet de limiter la pénétration de l'eau et de la filtrer le cas échéant. Les extrémités des sacs sont repliées sur elles-mêmes afin de les fermer. Il n'est pas nécessaire de les remplir complètement. Vous devez les placer en quinconce comme les briques d'un mur, en les décalant de moitié à chaque fois.

## ➤ L'emballage des murs

Cette mesure consiste à tendre un film plastique le long des murs. Vous pouvez utiliser du bois ou des briques pour tenir le plastique en place. L'ajout de drains est souvent un bon complément et évite que le plastique ne se soulève. Cette mesure est à prévoir longtemps à l'avance du fait de son temps de mise en œuvre.

### Dispositif d'emballage du mur



## ➤ Les pompes à eau

Malgré la mise en place de ces dispositifs de protection temporaire, votre habitation, et notamment le sous-sol, peut rapidement être submergée. Dans ce cas, l'évacuation de l'eau ne pourra se faire qu'au moyen d'une pompe hydraulique. Il est donc primordial de disposer de ce type de matériel qui s'avère être le parfait complément des batardeaux.

## Plus d'informations

### ➔ Quelques fournisseurs professionnels de batardeaux susceptibles de vous renseigner

Société UNIMATE - route d'Irigny - les Aigais - 69530 Brignais - Tél. : 04 78 05 18 66  
<http://www.aquaprotec-inondation.com> • <http://www.msu.fr>

### ➔ Sites Internet sur la prévention des inondations

Dossier très complet sur les mesures de protections sur le site Prim.net du Ministère de l'environnement et du développement durable :  
[http://www.prim.net/citoyen/moi\\_face\\_au\\_risque/222\\_inondation.html#contacts](http://www.prim.net/citoyen/moi_face_au_risque/222_inondation.html#contacts)  
Voir également le mémento pratique du particulier :  
[http://www.gema.fr/media/pdf/DOC80\\_Memento05-02.pdf](http://www.gema.fr/media/pdf/DOC80_Memento05-02.pdf)